



Elisabeth BORNE,
Ministre de la Transition écologique et solidaire

Brune POIRSON,
Secrétaire d'État auprès de la ministre
de la Transition écologique et solidaire

Paris, le lundi 17 février 2020

Communiqué de presse

Lutte contre la pollution plastique : Brune Poirson reçoit les fabricants de machines à laver

Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, a reçu aujourd'hui des fabricants de lave-linges afin de leur détailler la mesure de la loi anti-gaspillage qui les concerne directement visant à lutter contre la pollution plastique en mer.

La [loi anti-gaspillage pour une économie circulaire](#) promulguée la semaine dernière prévoit une mesure pour équiper obligatoirement les 2,7 millions de lave-linges vendus en France chaque année de filtres à microparticules d'ici fin 2024.

Cette disposition – qui est une première mondiale – fait suite à plusieurs études scientifiques et un constat : passer ses vêtements à la machine à laver libère des microparticules de plastique dans les eaux usées. Ces microplastiques, trop petits pour être totalement filtrés dans les stations d'épuration se retrouvent partout dans l'environnement et notamment au fond des océans.

A chaque cycle ce sont jusqu'à 700 000 fibres microscopiques qui sont libérées dans l'environnement : une très grande quantité quand on sait que 97% des foyers sont équipés de lave-linges en France et que chaque foyer utilise en moyenne son lave-linge 5 fois par semaine.

C'est pourquoi la réunion organisée au ministère avait pour objectif d'établir une feuille de route avec les industriels du secteur, aux côtés de porteurs de solutions et d'ONG afin de trouver les innovations technologiques, à grande échelle, pour empêcher que les centaines de milliers de microparticules libérées à chaque lavage se retrouvent dans

l'environnement et notamment au fond des océans.

Les fabricants de machines à laver domestiques et industrielles ont ainsi 5 ans pour trouver des solutions technologiques pour intégrer ces filtres à leurs chaînes de production. La feuille de route établira un calendrier des prochaines échéances pour atteindre l'objectif fixé par la loi.

« Les fabricants de machine à laver vont devoir innover pour s'adapter à ce nouveau standard. Cette mesure place la France à l'avant-garde de la lutte contre la pollution aux microplastiques et de l'innovation pour la transition écologique. Je souhaite que tous les inventeurs et chercheurs voient notre pays comme un laboratoire de solutions à grande échelle. » a déclaré Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire.

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 81 23
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)